

Nantes, le 7 septembre 2020

ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire électorale - LE MANS (72) - 26 septembre 2020

Les représentants élus des Associations des 5 Comités de LOIRE ATLANTIQUE, MAINE et LOIRE, MAYENNE, SARTHE et VENDEE, sont invités à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de la LIGUE de TENNIS de TABLE des Pays de la Loire qui aura lieu à partir de 14H00, le Samedi 26 septembre 2020 - Salle de Tennis de Table - 51, Rue Garnier Pagès - 72000 LE MANS (72).

- Important :**
- Tous les Clubs de la Ligue doivent être présents, ou en cas d'empêchement, représentés par un licencié de leur département détenteur d'un pouvoir. Le représentant d'une association peut en représenter 6 au maximum, dont la sienne.
 - Sous peine d'invalidité, le pouvoir ou procuration doit obligatoirement être daté, mentionner les noms, prénoms, qualité du délégant et du délégué, et signé de ces deux personnes.

Les clubs absents et non représentés sont pénalisés selon leur niveau ci-après :

- Clubs Nationaux, Régionaux et tous clubs récompensés	200,00 €
- Clubs Départementaux de 1er et 2ème niveau	100,00 €
- Clubs départementaux du Comité organisateur (72) de 3ème niveau et au-dessous	30,00 €

Tout club non à jour de ses cotisations, factures ou amendes, ne pourra se réengager en championnat. La Ligue se réserve le droit de demander aux Comités la suspension de la ré-affiliation de l'association.

- * **Pointage des Clubs** à partir de 14H15
- * **Début de l'Assemblée Générale Ordinaire** 15H00

Compte-tenu de la situation Covid-19 :

- 1 personne par club
- Masque obligatoire (dès sortie du véhicule)
- Stylo personnel pour émargement
- Pas de vin d'honneur

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire électorale

- 1 Mot d'accueil du Président du club organisateur et de la municipalité
- 2 Approbation PV Assemblée générale du 29 juin 2019 à MESLAY DU MAINE (53)
- 3 Allocution du Président
- 4 Rapport moral du Secrétaire général
- 5 Présentation des candidats de chaque liste et vote pour élection par liste bloquée des membres du Conseil de Ligue pour 4 ans
- 6 Présentation du compte de résultats et bilan arrêtés au 31 décembre 2019
- 7 Rapport des vérificateurs aux comptes
- 8 Approbation du compte de résultats et bilan 2019
- 9 Présentation et vote du budget prévisionnel année civile 2021
- 10 Rapport d'activité du CTF
- 11 Réponses aux vœux

Pause - remise des récompenses

- 10 Résultat du vote sur les listes des membres du Conseil de Ligue
- 11 Signature officielle contrat Butterfly/Dauphin
- 12 Allocution du Président nouvellement élu
- 13 Election des 6 délégués (5 titulaires/1 suppléant) aux AG et Congrès FFTT
- 14 Election des vérificateurs aux comptes (1 titulaire/1 suppléant) pour 4 ans
- 15 Allocution des personnalités

Le Mag Bilan (rapports d'activités) distribué au pointage et le PV de l'Assemblée générale 2019 seront disponibles en ligne et téléchargeables sur le site Internet de Ligue, www.tennisdetablepaysdelaloire.org, rubrique LIGUE, puis AG-Réunions.

Le Secrétaire Général,



Le Président,



René OIRY

Bruno BELLET